



A.N.F.A.N.O.M.A.

COMMUNIQUE

LA FNACA S'ATTAQUE AUJOURD'HUI AUX MORTS DU 26 MARS 1962

Non content de tenter d'imposer la commémoration d'un cessez-le-feu virtuel, source des pires affrontements et de l'exode de plus d'un million de nos compatriotes, le Comité Directeur de cette association d'Anciens Combattants en Algérie-Tunisie-Maroc, voudrait aujourd'hui s'opposer à une mesure d'apaisement que nous attendions depuis 48 ans.

Que les civils assassinés, cibles privilégiées des affrontements sanglants qui ont endeuillé notre terre d'Algérie pendant huit longues années, aient été associés par une loi votée en 2005 à l'hommage national rendu chaque année aux combattants morts pour la France n'indigne que les dirigeants de la FNACA. Pour justifier cette position méprisante, elle utilise sans vergogne la vieille technique de la diabolisation et de l'amalgame, réveillant les vieux démons de la menace contre les « Institutions Républicaines ». Elle n'hésite pas, ce faisant, à gommer les victimes tombées après le pseudo cessez-le-feu et à condamner une population innocente exclusivement soucieuse de porter secours à un quartier populaire d'Alger assiégé. L'ANFANOMA prend acte de cette nouvelle agression contre la communauté des Français d'Algérie rapatriés, d'autant plus ignoble qu'elle touche au souvenir et au respect dû aux Morts. Elle remercie les nombreuses autres associations d'Anciens Combattants pour leur compréhension et leur soutien.

A Paris, le 21 janvier 2009

Le Président
Yves Sainsot